



LA LETTRE DU MUSÉE N° 14

JUIN 2026

ÉDITO

Bonjour à toutes et tous, amis du musée,

L'équipe des bénévoles, depuis notre lettre d'avril, a réussi l'exploit en un temps record de rétablir les liaisons entre les trois étages, afin que tout soit prêt pour la nuit des musées du 23 mai dernier.

Cette année, la nuit européenne des musées poursuit sa progression en nombre de visiteurs, trente pour cent de plus, par rapport à l'an dernier. Ces visiteurs viennent des communes voisines, mais aussi de bien plus loin. L'inscription au niveau national et le bouche-à-oreille y ont fortement contribué.

Du fait de l'accès entre le premier et le second étage, la circulation des visiteurs est plus fluide et il n'y a plus de croisement entre les groupes. Nous avons donc dû déplacer et aménager ou réaménager quelques espaces au deuxième étage.

Nous avons créé un espace George Sand dont c'est le 150^{ème} anniversaire de sa mort.

Nous avons déplacé le photographe, le boucher, le facteur, la coiffeuse et installé un espace dédié aux évolutions technologiques du 20^{ème} siècle.

L'Assemblée Générale de la S.H.P a eu lieu le 15 avril à la salle de la Rigole et les adhérents présents ont pu échanger leur ressenti sur l'évolution du musée.

Les rapports, moral et financier, ont été adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Mesdames Catherine Pecastaing, Brigitte Pennec, Véronique Peysson et Messieurs Patrick Albarez et Patrick Dziura ont été élus ou réélus au Conseil d'Administration.

Un petit débat a eu lieu sur le devenir de la Batterie de la Pointe et l'implication que pourrait avoir la S.H.P sur son devenir si la municipalité en faisait un centre d'activités culturelles et sportives. Prenez note que notre musée sera ouvert en juillet et août, uniquement sur rendez-vous, afin de permettre aux bénévoles présents d'assurer l'entretien et la remise en place des différents espaces de visite.

L'ensemble des bénévoles et les membres du Conseil d'Administration vous souhaite de bonnes vacances et espère vous retrouver en septembre pour le village des associations ou les journées européennes du patrimoine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La piscine de Palaiseau et ses aléas.

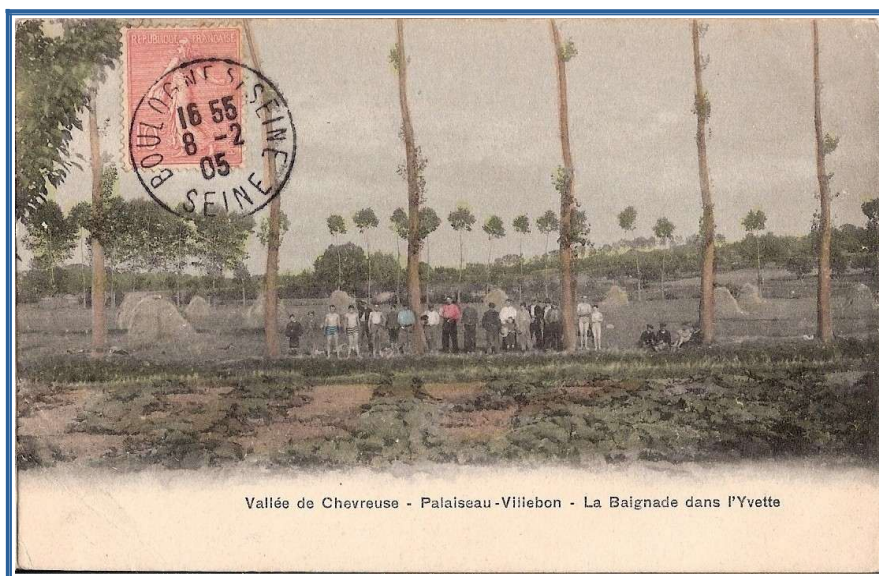
Depuis longtemps, la mémoire collective fait état d'un lieu de baignade sur un bras de l'Yvette aux "Prés Morts".



Les Prés Morts



L'Yvette



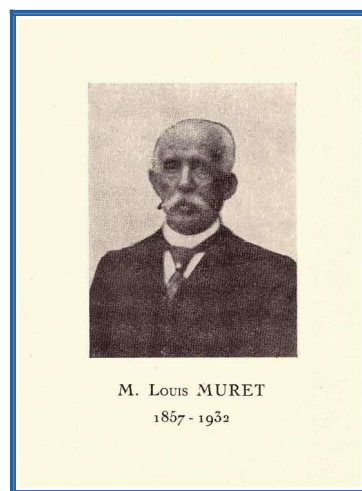
Il y eut hélas quelques accidents et les eaux n'étaient pas toujours très propres, du fait des activités des lavoirs et des moulins.

La municipalité de Palaiseau conduite par Jules Renard (maire de 1901 à 1912) cherchait un terrain assez plat pour accueillir les activités sportives. Les terrains des Prés Morts situés près de la baignade

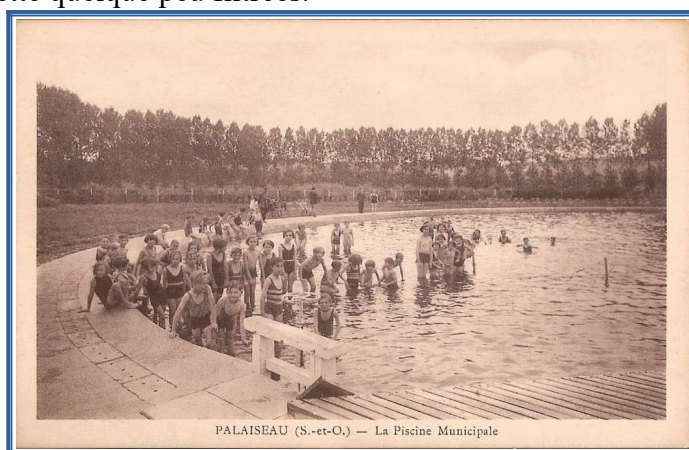
furent évoqués d'autant plus que la mauvaise herbe qui y poussait ne permettait pas aux troupeaux d'y paître très longtemps.



Après la guerre de 1914-1918, la municipalité conduite par Louis Muret (maire de 1912 à 1929) accepte la proposition de don du propriétaire du terrain sur lequel s'était installée la baignade.



En 1921, la municipalité décide de fermer aux extrémités, à l'aide d'un remblaiement, le bras de l'Yvette qui traverse le terrain pour rejoindre la Boële afin d'en faire un bassin de baignade alimenté par les eaux de l'Yvette quelque peu filtrées.



C'est à cette époque, que se crée un club de natation "Le Club des Nageurs Palaisiens", nécessitant la construction d'un vestiaire en bois.



PALAISEAU (S.-et-O.) — La Piscine Municipale

Le bassin de baignade est alors agrandi, mais peu profond, il ne peut servir qu'à l'apprentissage des bases de la natation.

Afin d'avoir une zone où il est possible d'organiser des compétitions locales, un bassin en demi-lune en béton armé est très vite construit pour en augmenter la superficie.



PALAISEAU (S.-et-O.) — La Piscine Municipale

un tremplin est aménagé à la hâte



PALAISEAU (S.-et-O.) — La Piscine Municipale



Palaiseau (S.-et-O.) — Le tremplin de la Piscine

Puis, à l'approche des jeux olympiques de 1924, la municipalité, à l'initiative de son maire L. Muret, décide un agrandissement avec une zone fermée pour la compétition, afin de créer un bassin de baignade au format olympique de l'époque (50 mètres de longueur par 12 mètres de largeur), offrant la possibilité de 6 lignes d'eau et ainsi permettre aux athlètes de venir s'entraîner dans des conditions idéales.



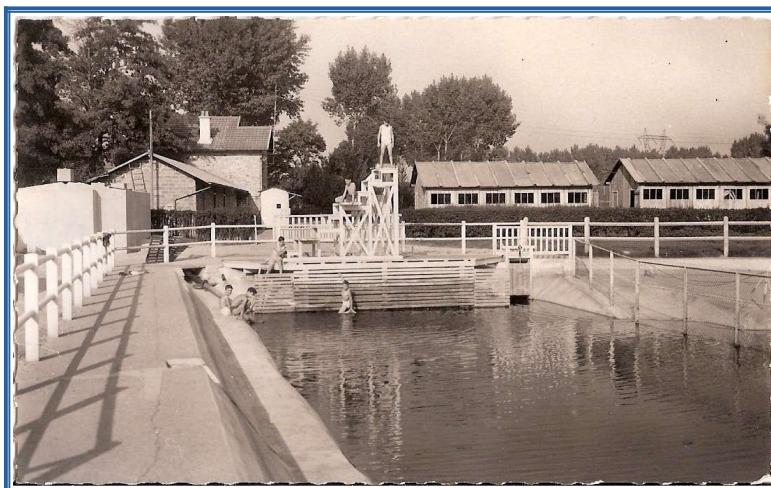
Afin d'inaugurer ce site, des épreuves sont organisées par Le Club des Nageurs Palaisiens.

Zone de départ des Compétitions.



Selon L. Muret, la proximité de Paris par la ligne de Sceaux et de la gare de Palaiseau-Villebon en font un lieu privilégié situé, qui plus est, dans la verdure sur les premiers contreforts de la Vallée de Chevreuse.

Mais la piscine pose quelques problèmes dus à son alimentation en eau par rapport au niveau de l'Yvette et ce sont les pompiers qui se chargent toutes les deux semaines de la vider et de la nettoyer.



Ce n'est que par une délibération du 1er mars 1930, que la municipalité conduite par Monsieur Georges Collet (maire de 1929 à 1935) propose d'acquiescer les terrains contigus à la piscine mais inondables (terrains des Prés Morts).

Ces terrains se trouvent sur le territoire de Villebon mais seulement accessibles de Palaiseau et ce depuis le creusement de la Boële, cours d'eau artificiel qui va du pont de la Basse Roche jusqu'à l'étang de Saulx-les-Chartreux. Si plusieurs propriétaires cèdent gratuitement à la ville leurs parcelles, la parcelle de prairie la plus grande sera achetée. L'année suivante, les terrains, déjà partiellement occupés par la piscine, sont acquis auprès de messieurs Muret et Brangeon.

La transformation de la prairie en terrain de sport a nécessité la signature d'un bail emphytéotique, de 99 ans renouvelable, entre les deux municipalités de Villebon et Palaiseau.

En 1933, suite aux régularisations de propriété des terrains, le bassin subit quelques transformations et un bassin séparé de la zone dite de pataugeoire, est créé avec fond et parois carrelés. De nouveaux vestiaires en bois sont installés, doublant ainsi les possibilités d'accueil.



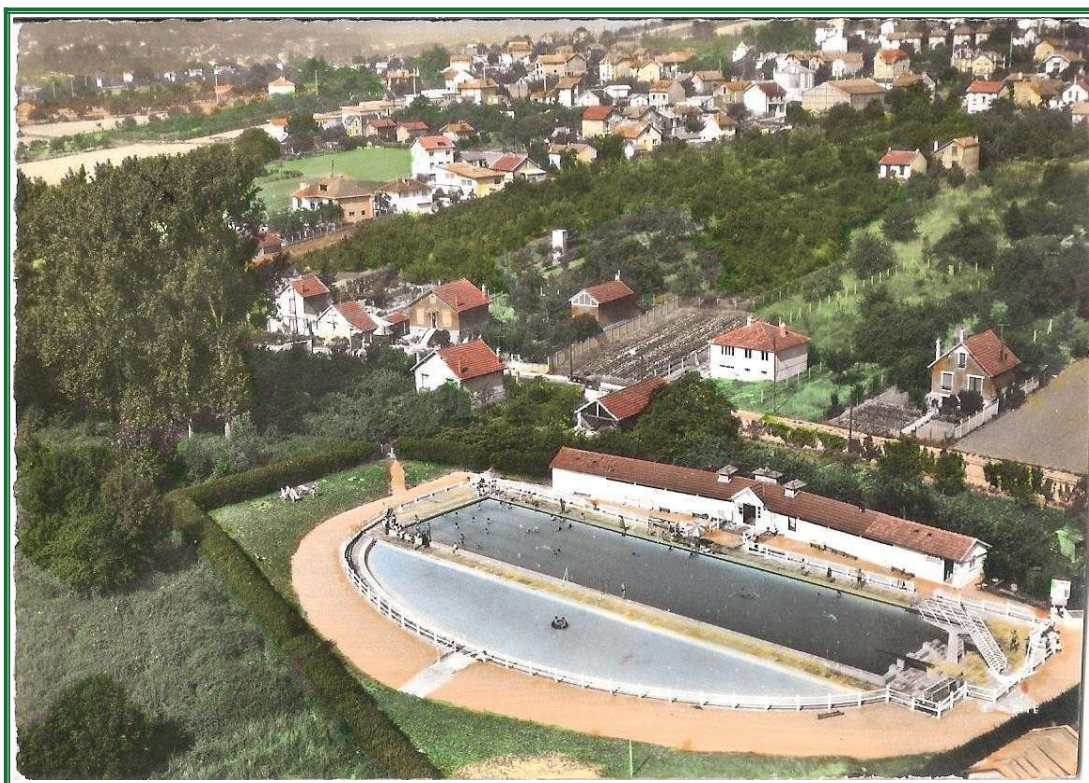
L'espace sportif, dont la piscine, n'est baptisé "Georges Collet" qu'après la seconde guerre mondiale.



En 1949, la municipalité conduite par Monsieur Roger Jardin (maire de 1947 à 1953) décide d'entreprendre des travaux pour réparer le fond du bassin qui se fissure et de remplacer l'eau de la rivière, devenue de plus en plus polluée et boueuse, par une alimentation en eau de ville.

En 1954, la municipalité conduite par Monsieur Eugène Deloges (maire de 1945 à 1947 et de 1953 à 1959) vote une réfection totale du bassin et la construction en béton de nouveaux vestiaires équipés de douches pour un montant de 16 millions d'anciens francs.

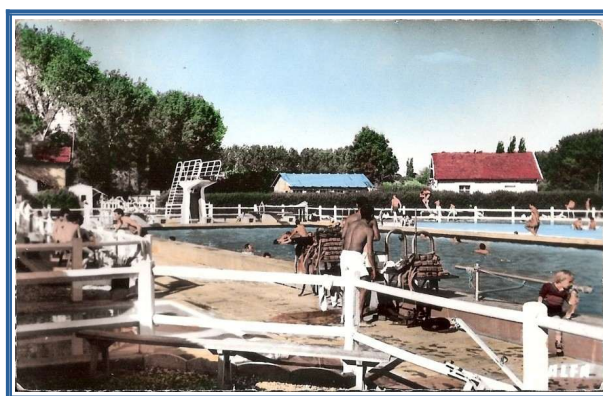
Dès 1959, de nouveaux terrains utiles au centre aéré sont acquis et des espaces verts aménagés autour de la piscine.



En 1963, il est envisagé de chauffer l'eau afin de permettre l'accès aux scolaires sur une plus longue plage annuelle. Ce fut voté et l'inauguration eut lieu le 3 juillet 1965 avec une réserve de bassin pour les scolaires de 50m par 12m (dans la base du demi-cercle).



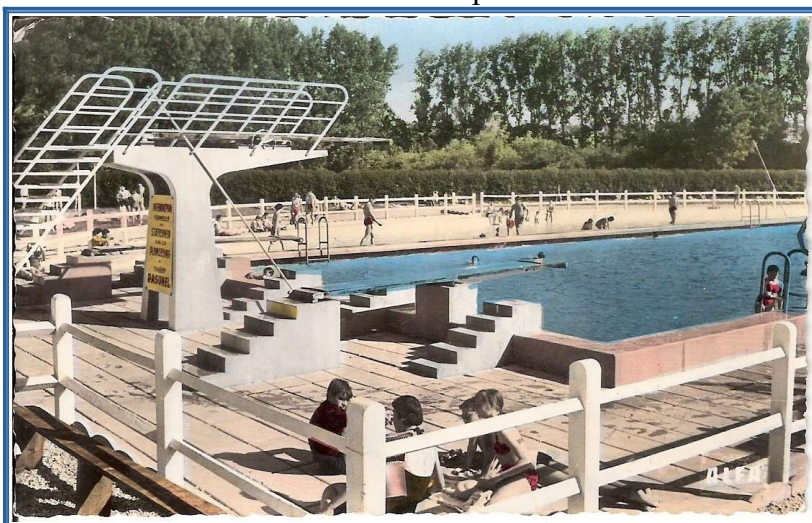
Au fil des ans de nombreux travaux furent engagés afin de garder cette piscine agréable aux utilisateurs.



De nombreux problèmes structurels sont apparus ensuite, obligeant à vider les bassins l'hiver, le carrelage se décollait et l'étanchéité n'était plus assurée.

Le plongeur et les plots de départ des épreuves furent reconstruits.

Les espaces verts aménagés et les bassins en plein air, font que de nombreuses personnes déplorent aujourd'hui la fermeture définitive de cette piscine.



MAIS ce qu'il faut savoir, c'est que cette piscine a posé aux municipalités qui se sont succédées depuis les années 70 de nombreuses réflexions.

Cette piscine était construite sans fondations et sur un rocher en son centre ce qui provoquait, avec les variations de température et les assèchements des terres, des fissures obligeant des réparations annuelles (rebouchage des fissures, changements des carreaux fendus et dangereux, entretien des chaudières et des filtres...).

Le montant de ces réparations, avant même l'ouverture au public, s'élevait début des années 1990 à 1 million de francs par an (sans compter ses coûts de fonctionnement).

Toutes les études réalisées concluaient par une reprise complète afin d'éliminer le phénomène dû au basculement des bassins sur le rocher.

Des études furent également réalisées pour couvrir la piscine afin de l'ouvrir toute l'année, mais là aussi il a été démontré que les sols ne permettaient pas d'envisager des travaux dont le montant était supérieur à la construction d'une piscine olympique sur un autre site.

En résumé, la piscine a été construite sur un terrain trop meuble, situé entre deux cours d'eau, trop sensible aux aléas climatiques et dont une partie a été faite de remblais ce qui a conduit à une fermeture définitive.

Pour terminer sur une note plus joyeuse, la piscine fut le cadre de matchs de catch sur l'eau dans les années 1960 et 1970 dont certains furent télévisés et commentés par Roger Couderc.



Ici, debout au centre
Mic Charé catcheur Palaisien et ancien
boxeur.

Ici le Longjumellois
Robert Duranton ancien lutteur
élu Monsieur France de 1946 à 1950 et
Monsieur Europe en 1951, avant de
concourir au titre de Monsieur
Univers en 1952.



Et enfin, les nageuses et nageurs de l'Union Sportive de Palaiseau.



Certaines et certains d'entre vous s'y reconnaîtront.

Dates à retenir

- **Village des associations : 5 septembre 2026**
- **Journées Européennes du Patrimoine : 19 et 20 septembre 2026**
- **Cartophila : 31 janvier 2027**

Informations (rappel)

- Le musée est ouvert les mardis et jeudis après-midi et les premiers et troisièmes samedis du mois de 14 h à 18 h (départ de la dernière visite à 16h30).
- Pour les groupes, ouverture sur réservation (de préférence par mail : [musee.hurepoix @free.fr](mailto:musee.hurepoix@free.fr)).
- Site internet du Musée : <https://www.musee-palaisien-du-hurepoix.fr>

À vos greniers

Nous recherchons toujours pour être exposés :

- Des tenues militaires de soldats et officiers des guerres de 1870, 1914-18 et 1939-45 même abîmées, pouvant être restaurées ou servir de modèle,
- Des petits sujets (cyclistes, cow-boys, indiens...),
- Matériels de communication : téléphone, minitel, fax....
- et tout objet correspondant à la période 1850 à 1950.

Pour les éventuels retardataires

SOCIETE HISTORIQUE DE PALAISEAU

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT 2026

Date adhésion :/...../.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Verse la somme de : 15 € 25 € autre.....€

cotisation : **15 € pour une personne - 25 € pour un couple**
voire plus pour une cotisation de soutien

Modalités de paiement

- Chèque à l'ordre de S.H.P. à nous adresser : S.H.P. 5, place la Victoire
91120 PALAISEAU
- Virement au Crédit Mutuel numéro : FR76 1027 8062 7400 0243 1704 103
- Carte bancaire
- Espèces

Saisie dans le fichier
Saisie à la comptabilité